

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 25 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation: 18 octobre 2024

<u>Présents</u> – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurent DEMOLIS, Adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Patrice BOUTHORS, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absents excusés</u> – Mesdames et Messieurs Laurence PILLONEL, Julie GIRARD, Maria-Hélèna DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Hélène LEVA, Jean-Marc LHERMET, Jacques ROBIN, Nathalie DETRUCHE.

#### **Procurations**

Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Laurence PILLONEL Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Julie GIRARD M. Antonio PEREZ RAMOS a reçu procuration de Mme Maria-Hélèna DE SIEBENTHAL M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Guy LANCON Mme Josette CHAMBOUX a reçu procuration de Mme Hélène LEVA Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de M. Jacques ROBIN M. Laurent DEMOLIS a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

Secrétaire de séance : Madame Béatrice HUEHN

Nombre de conseillers : 27

 En exercice
 : 27
 Pour
 : 27

 Présents
 : 19
 Contre
 : /

 Votants
 : 27
 Abstention
 : /

## 3.6. AFFAIRES FONCIÈRES - BOUVIER AGNES / COMMUNE DE VEIGY-FONCENEX

### Madame le Maire,

RAPPELLE que, dans le cadre de l'aménagement du carrefour du chemin des Creux et du chemin du By (ER 474 du PLUi), l'acquisition de terrain est nécessaire.

PROPOSE à l'assemblée d'acheter la parcelle cadastrée E 2424, d'une contenance de 317 m², située au lieu-dit « Les Places », appartenant à Madame Agnès BOUVIER, la propriétaire ayant donné son accord pour céder cette parcelle à 2 euros/m² pour l'aménagement du carrefour.

PRECISE qu'au vu de sa valeur, cette transaction n'est pas soumise à l'avis de France Domaine.

**Vu** l'article L1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) qui précise que les collectivités territoriales acquièrent à l'amiable des biens immobiliers,

**Vu** l'article L1212-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) qui précise que les personnes publiques ont qualité pour passer en la forme administrative des actes d'acquisition d'immeubles,

Considérant l'accord écrit de la propriétaire en date du 2 octobre 2024 pour céder cette parcelle à la commune pour une valeur de 2 euros/m²,

## Le Consell municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**ACCEPTE** l'achat de la parcelle cadastrée E 2424, d'une contenance de 317 m², sise au lieu-dit « Les Places », appartenant à Madame Agnès BOUVIER pour une valeur de 2 euros/m².

**PRECISE** qu'en raison de leur destination, les parties de parcelles acquises par la commune seront classées de fait dans le Domaine Public communal.

**PRECISE** que tous les frais afférents à cette transaction seront à la charge de la commune et que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2024.

**AUTORISE** Madame le Maire à poursuivre la procédure et à signer l'acte de vente, ainsi que tout document s'y rapportant.

Certifié exécutoire

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 25 octobre 2024

Transmis au représentant de l'Etat le : 2 9 007, 2014 Maire – Catherine BASTARD

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

2 9 OCT. 2024

La secrétaire de séance – Béatrice HUEHN